

# Aide à la transformation numérique des TPE

## REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Aide mobilisable jusqu'au 31 décembre 2025

### Présentation du dispositif

La Région soutient les évolutions numériques qui permettront à l'entreprise de transformer son système d'information et d'apporter un service supplémentaire et plus qualitatif au client final.

Ce dispositif a pour objectif de soutenir des TPE dans le cadre d'un projet de refonte global et stratégique, tenant compte des enjeux de sobriété et de sécurité numériques.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Peuvent prétendre au dispositif les TPE artisanales ou de production < à 10 salariés, réalisant un CA ou bilan < à 2 M€.

##### — Critères d'éligibilité

La TPE doit remplir les conditions suivantes :

- être une entreprise immatriculée au au Registre National des Entreprises (RNE),
- avoir un projet de transformation numérique tenant compte des enjeux de sobriété et de sécurité numériques,
- avoir un plancher de 10 000 € HT d'investissements.

#### Pour quel projet ?

##### — Dépenses concernées

Cette aide finance :

- les coûts d'investissements dans les actifs corporels ou incorporels,
- les dépenses liées au conseil et au recrutement directement liées à la réalisation du projet.

Le plancher est de 10 000 € HT d'investissement.

#### Quelles sont les particularités ?

##### — Dépenses inéligibles

Les simples site web "vitrine" ne sont pas éligibles.

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le taux d'intervention peut aller jusqu'à 50% des dépenses éligibles, avec une aide comprise entre 5 000 € et 50 000 €.

Le taux peut être modulé pour les entreprises situées sur les territoires prioritaires régionaux (territoires d'industrie, CADET, QPV...), projet générateur de création d'emplois et/ou projets en lien avec les ambitions de la feuille de route Néo Terra.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Le chef d'entreprise au préalable :

- avoir réalisé un accompagnement,
- avoir réalisé un diagnostic de maturité cyber sécurité (équivalence au défi numérique n°6 - niveau 2 du programme régional « Défi numérique »),
- déposer le livrable et les pièces justificatives auprès de la Région à l'adresse [ecoterr.na@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:ecoterr.na@nouvelle-aquitaine.fr).

---

## Critères complémentaires

- Effectif de moins de 10 salariés.

---

## Organisme

### REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région  
14, Rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX Cedex  
Téléphone : 05 57 57 80 00

---

## Fichiers attachés

- [Fiche de demande préalable](#) (20/01/2025 - 0.15 Mo)

- [Liste des contacts des conseillers numériques](#) (20/01/2025 - 60.7 ko)